

L'information diffusée via le réseau EWS est en premier lieu destinée à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec des usagers de drogues. Cette information est destinée à être diffusée auprès de leur public d'usagers de drogues mais n'est pas destinée à une diffusion dans les médias.

DRUGS - EARLY WARNING SYSTEM - SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

➤ Identification de poudres contenant de l'atropine

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) nous a informés de la circulation de **poudres de cocaïne et de kétamine contenant de l'atropine** aux Pays-Bas et dans la région d'Anvers. Il est possible que ces poudres circulent dans le reste de la Belgique, et des cas similaires ont déjà été rapportés à plusieurs reprises dans les années 2000.

L'atropine est un alcaloïde présent dans certaines plantes, et qui est également utilisé en médecine à des doses infimes pour traiter certains problèmes cardiaques, ou comme antidote à certaines intoxications. Elle agit principalement sur le système nerveux végétatif.

Au-delà de ces dosages, l'atropine peut provoquer une intoxication que l'on nomme syndrome anticholinergique, caractérisé par les symptômes suivants : **agitation, dilatation des pupilles, peau sèche, rouge et « chaude », bouche sèche, troubles de la vision, fièvre, panique, palpitation, confusion, hallucinations visuelles et auditives, confusion mentale, épilepsie.**

Dans les cas extrêmes, cela peut mener **jusqu'au coma voire décès** suite à des dysfonctionnements respiratoires et du rythme cardiaque.

Au vu des risques élevés de décès, **toute suspicion d'une intoxication** par de l'atropine nécessite **la mise en œuvre rapide d'une aide médicale.**

Les échantillons de poudre contenant de l'atropine ne présentent aucune caractéristique permettant une identification à l'œil nu. En cas de doute sur la nature du produit, un **service de testing** (anonyme et gratuit) est disponible au lieu d'accueil **Modus Fiesta** de l'asbl Modus Vivendi tous les vendredis de 18h00 à 21h30, rue Van Artevelde, 130 à 1000 Bruxelles.

Si vous décidez de consommer, lisez attentivement les conseils de réduction des risques repris à la fin de l'alerte.

CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS

1. Si vous achetez un produit psychoactif, évitez l'achat en rue ou en discothèque. Si malgré tout vous le faites, informez-vous auprès d'autres usagers sur les effets des pilules et la fiabilité du revendeur.
2. **Veillez à ne jamais consommer seul ! Entourez-vous de gens qui pourront vous aider en cas de problème.**
3. **Si vous décidez de consommer, commencez si possible par une faible quantité (1/4 de ligne de 1 à 2 cm maximum) et attendez +/- une heure pour en apprécier l'effet ! De même, si vous avez acheté un liquide ou une pilule, n'en consommez qu'une faible quantité et attendez les effets.**
4. **Ne partagez pas votre matériel de sniff (pailles, billets ou « sniffeurs ») ou d'injection (seringues et matériel connexe) afin d'éviter les risques de transmission des hépatites.**
5. Ne prenez des produits psychoactifs que si vous vous sentez bien physiquement et mentalement. En prenant un produit psychoactif lorsque vous vous sentez mal ou angoissé, votre état risque d'empirer, et ce d'autant plus que certains produits contiennent en fait des molécules hallucinogènes pouvant induire un mauvais voyage dans ces conditions.
6. Pour éviter le coup de chaleur, buvez fréquemment de l'eau en petites quantités, rafraîchissez-vous (en prenant l'air, en vous aspergeant la nuque d'eau froide, etc.).
7. **Évitez** autant que possible **les mélanges**. En effet, en cas de consommation d'autres produits, les effets peuvent soit se renforcer, soit s'opposer, risquant de se masquer et de vous faire croire que « rien » ne se passe, ce qui augmente très dangereusement le risque de surdoses. Un grand nombre des décès qui nous sont signalés impliquent de la polyconsommation !
8. Mieux vaut de pas consommer si vous souffrez de faiblesse cardiaque, d'hypertension, d'insuffisance rénale, de crises d'épilepsie, d'insuffisance respiratoire ou de diabète.
9. Il est fortement déconseillé de consommer aux femmes enceintes ou qui allaitent. Si vous éprouvez des difficultés, parlez-en à votre gynécologue ou votre sage-femme. Ils/elles sont tenu-e-s au secret médical et pourront vous soutenir.
10. Quel que soit le produit, veillez à ne pas le laisser à la portée des enfants.
11. Toutes les drogues entraînent une baisse de vigilance qui peut être à l'origine de relations sexuelles non-protégées et, parfois, non-désirées. Ayez toujours des préservatifs sur vous. Lorsque vous sortez avec un groupe d'amis, veillez les uns sur les autres.
12. Évitez toute activité exigeant de la concentration (travail sur des machines, conduite automobile ...) : excitation, euphorie, nervosité, voire agressivité peuvent entraîner des conduites inadaptées ou une prise de risque inconsidérée.

EN CAS DE MALAISE SUITE A UNE PRISE DE COMPRIMES OU A UN MELANGE :

- > Appelez d'urgence les secours : formez le n°100 (numéro d'appel d'urgence en Belgique) ou le 112 (numéro d'appel d'urgence en Europe).
- > Décrivez exactement ce que la personne a consommé : soyez rassuré, les équipes médicales travaillent dans la confidentialité et le respect du secret professionnel, sans risque de poursuites judiciaires.
- > Décrivez l'état de la personne comme suit : est-elle consciente ou inconsciente ? Respire-t-elle ou non ? Son cœur bat-il ou non ?

Pour toute question relative à votre consommation, contactez anonymement **Infor-Drogues** au **02/227.52.52** ou via l'e-permanence : www.infordrogues.be